

ACROBAT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 €

Immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro 883328304

Siège social : 65 BD HENRI TASSO, 13190 ALLAUCH

PROCÈS VERBAL DE DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 08/07/2026, la totalité des associés de la société ACROBAT réunis ont pris unanimement les décisions suivantes :

- le transfert du siège social de la société
- le départ de dirigeant(s)
- la nomination de dirigeant(s)

Résolution 1 - Départ de dirigeant

L'unanimité des associés prend acte de la démission de DIDIER SEBASTIEN, de ses fonctions de Président à compter du 08/07/2026.

L'unanimité des associés lui donne quitus pour sa gestion.

Résolution 2 - Nomination de dirigeant

L'unanimité des associés décide de nommer en qualité de président: DIDIER Corentin demeurant 80 Chemin lou ben dou soudat, 13710 FUYEAU France.

Le président est nommé pour une durée indéterminée.

La nomination prendra effet le 08/07/2026.

Résolution 3 - Transfert du siège social

L'unanimité des associés décide de transférer le siège de la société au 80 Chemin Lou Ben Dou Soudat , 13710 FUYEAU, à compter du 08/07/2026.

En conséquence de cette décision, l'article des statuts mentionnant l'adresse du siège de la société est mis à jour.

L'établissement lié au siège actuel sera fermé.

Résolution 4 - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'unanimité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui est décidé ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à ALLAUCH, le 08/07/2026

Nom et signature du président de la société :

Corentin DIDIER



Nom et signature des tous les associés de la société :

Sebastien DIDIER



Achtung Baby

